



République Française  
**COMMUNE DE CHAMONIX-MONT-BLANC**  
**COMPTE RENDU**

Nombre de conseillers

En exercice : 29  
Présents : 27  
Représentés : 2  
Absents : 0

Le Lundi 14 Décembre 2020, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de Chamonix Mont-blanc, s'est réuni Majestic salle Michel Payot, sous la présidence de **M. Eric FOURNIER**,

**Etaient présents :**

M. Eric FOURNIER, Mme Aurore TERMOZ, M. Bernard OLLIER, M. Claude JACOT, M. Jean-Michel COUVERT, Mme Elisabeth ALVARINAS, Mme Marie Noëlle FLEURY, M. Hervé VILLARD, Mme Juliette MARTINEZ, Mme Karine MIEUSSET, M. Laurent COLLIGNON, Mme Michèle RABBIOSI, M. Patrick DEVOUASSOUX, M. Philippe CHARLOT-FLORENTIN, M. Yvonick PLAUD, Mme Léa DEVOUASSOUX, M. Pierre CARRIER, Mme Elisabeth CHAYS, Mme Charlotte DEMARCHI, M. Jonathan CHIHI-RAVANEL, Mme Aurélie BEAUFOUR, M. François-Xavier LAFFIN, M. Patrick BETTIN, Mme Isabelle MATILLAT, Mme Françoise TRAPPIER, M. Jean FABRE, Mme Isabelle COLLE

**Absent(e)s représenté(e)s :**

Mme Elodie BAVUZ donne pouvoir à M. Claude JACOT, M. Olivier NAU donne pouvoir à M. François-Xavier LAFFIN

**Secrétaire de séance : Mme Juliette MARTINEZ**

**COMMUNICATIONS DU MAIRE**

M. Eric FOURNIER évoque la situation sanitaire complexe, liée notamment à la non réouverture des domaines skiables, et l'impact sur les hôtels/restaurants. Il évoque la lettre reçue du Premier Ministre, et les aides apportées par l'Etat, qu'il a fait suivre à l'ensemble des élus. Des aides spécifiques sont apportées aux commerces, aux moniteurs de ski. Aussi, un dispositif ad hoc a été validé pour aider les domaines skiables à préparer et sécuriser les pistes. Egalement, les saisonniers sont aidés, selon leur statut, en fonction des embauches.

M. Eric FOURNIER reste sensible aux soutiens aux collectivités. Les aides ne dispensent pas de la véritable activité économique, de l'aide locale apportée. Il remercie les équipes en charge de ce dossier.

M. Eric FOURNIER évoque les problèmes que pose la fréquentation des domaines en ces périodes de fermeture, la responsabilité des communes, du Maire, lorsqu'il y a pratique d'activités inhabituelles. Il fait part des démarches entreprises par le Montanvers et l'Aiguille du Midi. Il commente les interdictions des pratiques culturelles intérieures alors que l'on se préparait à organiser des animations pour les vacances.

Une période de test nationale et régionale de dépistage a été annoncée, la commune s'y inscrit, on regarde comment agir efficacement, s'y associer avec le tissu social et sanitaire de la vallée.

Madame Aurore TERMOZ fait part des dates des 21, 22 et 23 décembre au Majestic, des demandes des socio-professionnels pour les employés, des résidents pour les visites en famille et souligne la contribution du département de la Haute-Savoie et de la Région.

M. Yvonick PLAUD évoque la loi de finances et les aides en cours de réflexion au travers du plan de relance.

M. Eric FOURNIER évoquera prochainement les animations prévues à Noël en lien avec l'Office de Tourisme.

Madame Elisabeth ALVARINAS évoque la distribution des paniers gourmands pour les aînés et lit un texte.

« Bonsoir à toutes et à tous,

Nous traversons une période compliquée où le lien social a été mis à mal par la pandémie et les mesures de confinement.

Nous avons donc à cœur que les fêtes de fin d'année qui approchent soient aussi gaies qu'à l'accoutumée, que personne ne se sente isolé ou oublié et que la magie de Noël soit bien au rendez-vous pour les aînés de notre communauté.

Dans ce contexte, nous n'avons malheureusement pas pu organiser le traditionnel repas des aînés. Mais nous avons eu envie de choyer nos habitants de plus de 75 ans et de leur dire que nous pensons fort à eux.

Ainsi, nous avons décidé d'offrir à toutes les personnes de plus de 75 ans, un panier garni de produits locaux de qualité, ce qui représente plus de 1 000 paniers. Nous avons pu les gâter particulièrement avec l'aide de M. Henri Payot-Pertin, qui répond toujours présent pour les habitants de la vallée et que nous remercions chaleureusement.

Les élus et les agents communaux du CCAS et de la salle de convivialité se sont mobilisés ces derniers jours pour préparer tout cela et seront encore sollicités dans les prochains jours pour la distribution.

Pour nos aînés qui peuvent se déplacer, ou leurs proches, nous leur donnons rendez-vous du mardi 15 décembre au vendredi 18 décembre, de 13h30 à 17 heures, à la salle de convivialité Marie Paradis où ils pourront retirer leur panier gourmand.

Pour ne pas avoir à descendre jusqu'à Chamonix, les habitants d'Argentière pourront se rendre à la Maison de Village le jeudi 17 et vendredi 18 aux heures habituelles d'ouverture.

Et pour tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer, les élus de leur secteur viendront leur livrer le panier gourmand à domicile à partir du samedi 19 décembre.

Nous n'avons bien entendu pas oublié nos 55 aînés, résidents de l'EHPAD Hélène Couttet qui recevront également chacun un présent de la part de la mairie. Nous savons combien l'année 2020 a été éprouvante et difficile à vivre pour nos aînés et leurs familles.

Nous tenons également à remercier sincèrement les personnels de l'EHPAD qui s'occupent avec dévouement et gentillesse de nos résidents, ils sont toujours présents au fil des mois pour prendre soin des nôtres.

En espérant que chacun appréciera ces attentions, je vous souhaite à tous, au nom de l'équipe municipale, de très bonnes fêtes de fin d'année ».

M. Eric FOURNIER remercie les élus impliqués.